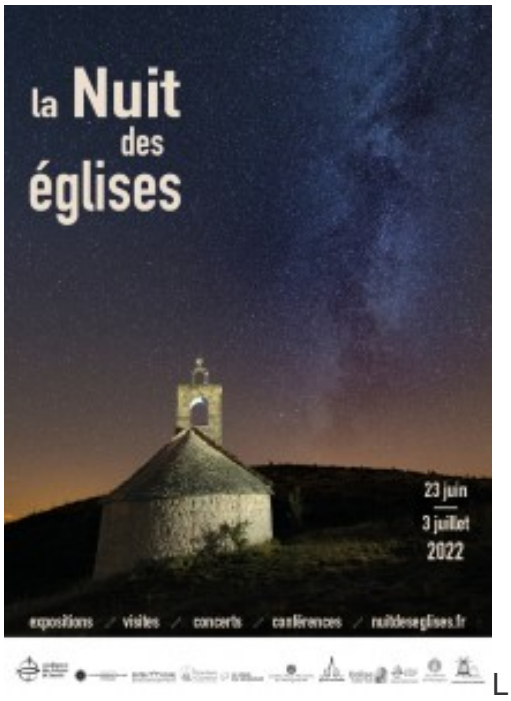

L

L'édition 2022 de La Nuit des églises aura lieu du 23 juin au 3 juillet. La Nuit des églises, initiée par l'Église de France, est une manifestation cultuelle et culturelle inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2011, bénéficiant d'une reconnaissance à l'échelle nationale, et à laquelle participent chaque année plusieurs centaines d'églises. Selon Mgr Jean Legrez, archevêqued'Albi et initiateur du projet, « cet événement répond à une double mission : d'une part, permettre aux communautés chrétiennes locales, même dans les plus petits villages, de faire vivre ou de se réapproprier leur église, lieu de leur histoire et de leur enracinement ; d'autre part, ouvrir leurs portes et accueillir largement tous ceux qui se présentent : artistes, visiteurs, curieux, personnes qui s'interrogent etc. Lors d'une même semaine, partout sur le territoire de notre pays, cela constitue un signe fort d'unité et de manifestation vivante de l'Église rendue visible à travers nos églises ». Pendant une ou plusieurs soirées, chacun est invité à franchir le seuil d'une église afin de découvrir sous une nouvelle lumière, les richesses de son patrimoine de proximité grâce à des programmes variés : des visites aux chandelles ou guidées, des concerts, des chœurs, des expositions de création contemporaine et/ou d'ornements liturgiques, des lectures, des temps de prière…

Site web : http://www.nuitdeseglises.fr/

Un évènement porté par la conférence des Évêques de France.
https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/patrimoine-et-art-sacre/la-nuit-des-eglises/376904-quest-ce-nuit-eglises/

https://www.la-croix.com/Religion/Nuit-eglises-11e-edition-voyage-artistiques-paroisses-francaises-2022-05-13-1201214931